

Système de gestion de la sécurité

L'OFAC et la maîtrise des risques: une approche systématique

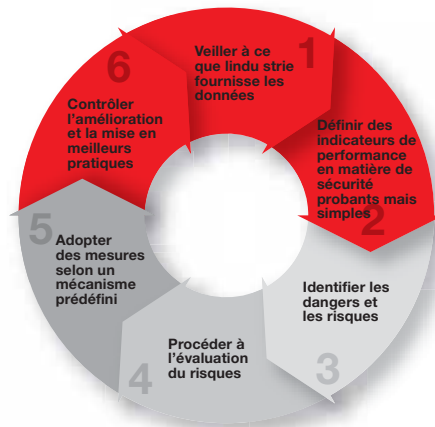
Les premiers systèmes de gestion de la sécurité ont fait leur apparition dans les industries dangereuses. A la suite de catastrophes ou alors en raison des dommages énormes qui pourraient résulter d'une contamination en cas d'accident, les exploitants des centrales nucléaires, des complexes chimiques ou pétroliers se sont mis à chercher de nouvelles approches pour maîtriser les risques industriels. Ils se sont rapidement rendus compte de la nécessité d'aborder les risques systématiquement, c'est-à-dire dans leur globalité. En effet, une approche fragmentée, qui analyse chaque élément isolément, ne permet pas d'appréhender les interactions entre les différents risques, lesquelles ne sont bien souvent pas immédiatement identifiables.

Agir plutôt que réagir

Depuis, les systèmes de gestion des risques se sont répandus dans d'autres domaines, y compris le secteur aéronautique. L'OFAC a d'ailleurs introduit un système analogue dans le cadre de sa réorganisation. Qu'est-ce qu'un système de gestion de la sécurité et quel en est le principe? Il s'agit d'un processus systématique, total et global visant à maîtriser les risques pour la sécurité. Systématique et global car il est censé déployer ses effets dans tous les services, niveaux de compétence et processus d'une organisation. L'approche active des problèmes caractérise les systèmes de gestion

de la sécurité, à l'opposé de l'ancienne philosophie de surveillance caractérisée par une approche réactive où les mesures correctrices étaient en général prises suite à un accident ou un incident grave.

Tout système de gestion de la sécurité fonctionne selon un processus en boucle (voir graphique) commençant par la récolte des données auprès de l'industrie qui permettent d'identifier les risques et dangers existants sur la base d'indicateurs homogènes. Les risques font ensuite l'objet d'une évaluation qui débouche sur la définition de contre-mesures, le contrôle de l'impact des mesures prises représentant la dernière étape.



Processus en boucle



Bilan des inspections et audits 2005

L'OFAC procède en moyenne à 12 contrôles hebdomadaires

En 2005, les experts de l'OFAC ont réalisé 664 inspections et audits dans le secteur de l'aviation civile suisse. Les inspections sont des contrôles ponctuels destinés à vérifier le respect des normes et des prescriptions, tandis que les audits visent à contrôler les processus et les procédures de l'ensemble d'un système. Les contrôles se répartissent comme suit: 200 contrôles effectués par la division Sécurité des opérations aériennes auprès des compagnies aériennes et des entreprises de transport par hélicoptère, 250 contrôles effectués par la division Sécurité technique auprès des organismes de maintenance et de production et quelque 210 contrôles effectués par la division Sécurité des infrastructures auprès des services de la navigation aérienne et des aéroports. L'OFAC, en collaboration avec les autorités aéroportuaires suisses, a également apporté sa contribution à la sécurité de l'aviation civile internationale en réalisant plus de 400 inspections sur des avions étrangers dans le cadre du programme d'évaluation de la sécurité des aéronefs étrangers (Safety Assessment of foreign Aircraft, SAFA). Le programme est appelé à gagner en importance avec l'harmonisation des contrôles et la publication à l'échelle européenne d'une liste commune des compagnies aériennes interdites en raison des failles en matière de sécurité qu'elles présentent.

Plusieurs éléments-clés concourent à l'efficacité d'un système de gestion de la sécurité. Il faut:

- une politique de sécurité décrivant les objectifs visés (voir page 4)
- des prescriptions et des procédures conformes à la politique de sécurité afin de récolter et d'analyser des données
- des ressources suffisantes où les rôles et les compétences sont clairement définis afin d'assurer le fonctionnement du système de gestion de la sécurité
- un système de rapport périodique (Reporting) sur les constatations et les enseignements tirés de l'expérience

Faire montre d'une volonté commune

Tout système de gestion de la sécurité se base sur les conceptions des instances dirigeantes d'une organisation, c'est-à-dire sur leur philosophie en matière de sécurité. Le système de gestion de la sécurité fonctionne dès lors que ces instances sont décidées à s'investir activement dans l'amélioration de la sécurité et n'attendent pas que des insuffisances provoquent des incidents ou des accidents. La politique de la sécurité ainsi définie permet de préciser les objectifs spécifiques et explique comment les atteindre. A cet égard, des procédures et processus normalisés à tous les échelons, y compris celui des collaborateurs, sont à même de

garantir une mise en œuvre effective permanente de la politique de sécurité. Toutes ces activités intègrent l'analyse constante de la situation, des constatations et des procédures afin d'intervenir à temps pour maîtriser les risques.

Au sein de l'OFAC, la responsabilité du système de gestion des risques incombe à l'unité Gestion de la sécurité et des risques (SRM). Cette unité récolte, conformément au processus en boucle, toutes les données disponibles, que celles-ci soient tirées d'incidents survenus dans l'industrie ou d'inspections et audits réalisés par l'OFAC. Après évaluation et hiérarchisation des risques avérés, l'unité SRM émet des recommandations à l'intention des divisions affectées à la surveillance du secteur aéronautique suisse. Elle vérifie également l'efficacité des mesures prises par les divisions à la suite de ses recommandations. En outre, directement rattachée à la direction, elle offre soutien et conseils au directeur de l'office dans la coordination et le pilotage de toutes les activités ayant une incidence sur la sécurité. L'unité SRM est également en contact avec le Bureau d'enquêtes sur les accidents d'aviation et le préposé à la sécurité aérienne du DETEC.

